



Siège social : N°118 / Av. 3Z, Q. Moïse Tshombe, C. Manika, V.
Kolwezi Lualaba — RDC

Tél. : +243 824 744 447 / +243 996 751 373
E-mail : ipdhor.asbl@gmail.com / info@ipdhor-drc.org
N° Impôt : A2528986K ; F92/55.006
Twitter : @ipdhor | Site : www.ipdhor-drc.org



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°23/IPDHOR-KZ/OCT/2026

« Le Gouvernement provincial doit-il attendre des cas d'effondrement dans les cellules Bel-Air 1 et 2, à Kolwezi, pour agir ? »

L'Initiative pour la Protection des Droits de l'Homme et la Réinsertion Sociale (IPDHOR) exprime sa vive préoccupation face aux alertes faisant état d'un risque permanent d'effondrement de plusieurs habitations dans les cellules Bel-Air 1 et 2, à Kolwezi, dans la province du Lualaba. Elle interpelle les autorités provinciales ainsi que le projet Musonoie de Rwashi Mining sur l'urgence d'agir.

Depuis plusieurs jours, des alertes et des témoignages des communautés locales font état de fissures importantes observées sur plusieurs maisons des cellules Bel-Air 1 et 2. Ces signaux suscitent une inquiétude croissante quant à la sécurité des habitants et à l'intégrité des habitations.

Au terme de son investigation, les informations recueillies auprès des communautés indiquent que ces phénomènes seraient susceptibles d'être liés aux activités minières du projet Musonoie de Rwashi Mining. Les communautés alertent notamment sur la nécessité d'une prise en compte urgente des risques auxquels elles seraient exposées:

- des appareils électroménagers endommagés ;
- des fissures qui se transforment en érosions ;
- des eaux provenant de l'usine de Rwashi qui pourraient affecter davantage les communautés.

IPDHOR exige une vérification rapide, dans un bref délai, des conditions dans lesquelles les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) et le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ont été élaborés, ainsi que de l'existence d'un plan de réinstallation.

Léonard ZAMA, Directeur Exécutif d'IPDHOR pense que « *Les activités minières doivent être conduites dans le respect des droits fondamentaux des communautés, de leur sécurité et de leur environnement. La prévention des risques, l'atténuation des impacts négatifs et la réparation des préjudices éventuels doivent constituer des priorités majeures pour les entreprises et les autorités.* »

Par contre, nous nous inquiétons de la lenteur des autorités dans le dossier du projet Musonoie de Rwashi Mining : plusieurs personnes semblent accuser le Gouvernement de complicité, en sacrifiant ses administrés.

❖ AUX AUTORITÉS PROVINCIALES ET AUX SERVICES TECHNIQUES COMPÉTENTS

- Diligenter sans délai une évaluation technique **indépendante** des habitations de Bel-Air 1 et 2, afin de déterminer l'origine des fissures, le niveau réel de danger et les mesures de protection nécessaires ;
- Évaluer les cas sur le terrain, tout en établissant les responsabilités ;
- Prendre des mesures urgentes pour mettre les communautés locales à l'abri, dans des conditions respectueuses de leur dignité et de leurs droits.

❖ AU PROJET MUSONOIE DE RWASHI MINING

- Communiquer de manière transparente sur les mesures prises pour prévenir et gérer les risques signalés ;
- Engager un dialogue avec les communautés concernées et les organisations de la société civile ;
- Analyser les méthodes d'évaluation des rejets de son usine vers le « gros tranché », qui présente un risque sanitaire.

Fait à Kolwezi, le 03 octobre 2026

Pour IPDHOR

CONTACT PRESSE

Léonard ZAMA — Directeur Exécutif d'IPDHOR

Tél. : +243 824 744 447 / +243 996 751 373 | E-mail : ipdhor.asbl@gmail.com /
leonardyavzama03@gmail.com